

Faites un choix gagnant-gagnant pour l'étudiant et l'entreprise...

Contactez nous !

Frais de formation* :

Statut étudiant :

Droits d'inscription universitaires (selon décret annuel du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Contribution à la Vie Etudiante et du Campus - CVEC (environ 90€)

Sous contrat d'apprentissage :

Pour le secteur privé : financement direct par l'OPCO avec un niveau de prise en charge déterminé par la branche professionnelle dont relève l'entreprise.

Pour le secteur public : veuillez contacter la Mission Formation Continue et Apprentissage

Rémunération de l'apprenti.e en % du SMIC en fonction de son âge, (sur la base d'une 2ème année de contrat)

Formation continue :

Contrat de professionnalisation, Salarié, demandeur d'emploi, VAE, CPF, transition professionnelle : veuillez contacter la Mission Formation Continue et Apprentissage.

Contacts :

Responsables de formation :

Caroline Bernard
caroline.bernard@iut-tlse3.fr
05 62 25 88 42

Emilie AUGER
emilie.auger@iut-tlse3.fr
05 62 25 88 51

Secrétariat pédagogique :

Delphine Vacher
delphine.vacher@iut-tlse3.fr
05 62 25 88 41

Renseignements administratifs/ financiers alternance :

Fabien LaTraube
fabien.latraube@iut-tlse3.fr
05 62 61 63 07

Formation continue, VAE, CPF :
mfca.contact@univ-tlse3.fr
05 61 55 66 30

Offre de formation 2021-2022



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

* informations non contractuelles.



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

Mention

Métiers de l'énergétique, de l'environnement
et du génie climatique

RNCP : 26001

LICENCE PROFESSIONNELLE

Conception des Installations de Génie Climatique



Formation initiale / Formation continue

www.gcil.iut-tlse3.fr



Objectif de la formation :

Former des professionnels dans la conception, le dimensionnement et la mise en œuvre des systèmes de production, de distribution et d'émission d'énergie dans les bâtiments

Débouchés professionnels :

- Technicien chargé d'études en bureau d'étude ou entreprise du Génie Climatique
- Chargé d'affaires
- Consultant « Energie, Environnement » en libéral, collectivité ou société de service
- Chargé de mission en bureau de contrôle
- Responsable « Fluides et Energies »
- Conducteur de travaux en entreprise de Génie Climatique
- Technico-commercial chez un fabricant

Diplômes requis :

- BTS Fluides Energies Domotique
- IUT Génie Civil Construction Durable
- IUT Génie Thermique et Energie
- L2 : SPI, Mécanique/Physique
- Dispense des pré-requis possible par le biais de la VA85
- Accessible également par la VAE

Recrutement : Sur dossier via ecandidat.iut-mpy.fr

Lieu de la formation : Toulouse

Partenariat : Lycée Charles de Gaulle (Muret)

Ils nous font confiance...



Les plus de la formation...

Taux d'insertion professionnelle : 90 %

Interventions assurées en grande majorité par des professionnels des bureaux d'études, entreprises, bureaux de contrôle, fabricants, etc...

Blocs de Compétences / Unités d'enseignement (UE) :

UE Tracer et dimensionner les réseaux de fluides - 76 h

- Revit - DAO
- Hydraulique
- Eau chaude sanitaire/Réseaux

UE Appliquer les réglementations - 85 h

- Consommation d'énergie-RT2012-STD
- Sécurité Incendie
- Acoustique/Electricité

UE Contrôler et suivre les installations - 60 h

- Régulation - GTC
- Etudes d'installations

UE Concevoir une installation et dimensionner des équipements performants - 152 h

Traitement de l'air

- Schémas de principe
- Emetteurs
- Systèmes de climatisation
- Production de chaud
- Solaire thermique et photovoltaïque

UE Connaissances transversales - 77 h

- Droit de la responsabilité
- Les intervenants dans l'acte de construire
- Anglais
- Communication
- Organisation

Projet Tutoré - 180 h sur 6 semaines pleines

Période en entreprise - 16 semaines

Organisation pédagogique :

Formation de 450 h (dont plus de 200 en Travaux Pratiques) entre fin septembre et fin mars combinant des enseignements en petits groupes et des projets. Evaluation en contrôle continu. 400h de formation Projets encadrés en semi-autonomie sur 6 semaines

- 16 semaines de stage en fin de formation pour les formations initiales
- Les étudiants en alternance seront en entreprise à partir de mi-août et durant toutes les vacances scolaires jusqu'à fin août. Soit 36 semaines.